

VILLE DE BERNAY



NOTICE

sur les

Nouveaux Noms

DES

RUES DE BERNAY



RAPPORT

présenté au nom de la Commission d'Enseignement

par M. SYLLA LEFÈVRE

VILLE DE BERNAY



NOTICE

sur les

Nouveaux Noms

DES

RUES DE BERNAY



RAPPORT

présenté au nom de la Commission d'Enseignement

par M. SYLLA LEFÈVRE



Le rapport ci-après, présenté au nom de la Commission d'Enseignement par M. Sylla Lefèvre, a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Bernay, dans sa séance du 14 Mai 1920.

Présidence de M. Celos, Maire, Conseiller Général.

Etaient présents :

MM. Guilbert et Percot, adjoints ;

Sylla Lefèvre

Touchet

Hervieu

Renoult

Dujardin

Bailhache

Herbert

Fougy

Beauférey

Dumoulin

Goujet

Charles

Mauconduit

Baize

Cornou

Houard

Ochin

Conseillers

Municipaux

Excusés :

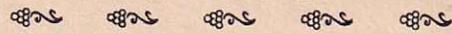
MM. Costard

Lamare

Blanquet



Principaux Ouvrages consultés pour la Rédaction du Rapport



<i>Archives de la Ville de Bernay.</i>	
<i>Histoire de Notre-Dame-de-la-Couture</i>	BLAIS.
<i>Notes pour servir à l'histoire du Département de l'Eure . . .</i>	AUG. LEPRÉVOST.
<i>La Révolution dans l'Eure. . .</i>	BOIVIN-CHAMPEAUX.
<i>Histoire de Bernay</i>	COLONEL GOUJON.
<i>L'Eglise Abbatiale de Bernay..</i>	CHANOINE PORÉE.
<i>L'ancien Collège de Bernay . .</i>	VEUCLIN.
<i>Gabriel Du Moulin</i>	CHANOINE PORÉE.
<i>Notice sur l'Hospice de Bernay.</i>	F. MALBRANCHE.
<i>Michel-Hubert Descours</i>	CHANOINE PORÉE.
<i>Breant</i>	F. MALBRANCHE.
<i>Le Prevot de Beaumont</i>	LEMERCIER.
<i>Thomas Lindet</i>	TURPIN.
<i>Robert Lindet</i>	MONTIER.
<i>Réplique aux adversaires du projet de statue à Robert Lindet</i>	G. PLANQUE.
<i>Biographie d'Assegond.</i>	
<i>Biographie du Docteur Lailler.</i>	
<i>Discours prononcé à l'inauguration du Monument de Fresnel à Broglie</i>	JAMIN.

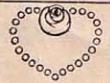




Le texte ci-après a été publié par

Le Journal de Bernay

*dans ses numéros des 22 et 29 Mai, 5, 12
& 19 Juin 1920.*



*Il a été tiré de la présente notice trente
exemplaires sur papier moyen-âge à la forme,
numérotés à la presse.*





Messieurs
et Chers Collègues,



ous la pression de l'opinion publique, vous avez reconnu qu'il était nécessaire de modifier le nom de certaines rues de notre ville et vous avez chargé la Commission d'Enseignement de préparer ce travail ; mais, si de prime abord il semble facile de remplacer un nom par un autre, une étude un peu plus approfondie ne tarde pas à démontrer que cette question qui semblait si simple est des plus complexes.

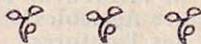
Les rues, comme les villes, comme les provinces, comme les nations, ont leur histoire et le chercheur qui parcourt cette histoire, quelquefois fort ancienne, est surpris de reconnaître que tel nom qui paraissait périmé, est au contraire bien à sa place. Qu'il rappelle un fait historique ou une coutume locale, qu'il indique l'emplacement d'un monument ou d'un ouvrage militaire, qu'il fasse connaître une époque ou une personnalité, presque toujours ce nom est bien couleur locale et à ce titre, mérite d'être conservé.

D'autres avant nous, Messieurs, s'étaient heurtés aux mêmes difficultés ; c'est pourquoi la question est depuis si longtemps sur le chantier. Dès 1895, M. Puel, alors maire de Bernay, avait fait mettre à l'étude la révision des noms de rues ; la commission nommée à cet effet s'ajournait après deux réunions sans avoir pris de décision.

En 1908, sur ma proposition, une nouvelle commission était désignée ; comme la première, elle n'aboutit pas.

M. Bailhache sera plus heureux cette fois puisque j'ai l'honneur de vous présenter le résultat des délibérations de la Commission d'Enseignement qui vous propose une révision très étendue des appellations actuelles.

Mais soucieux avant tout de respecter la vérité historique et de conserver à notre ville son cachet si original de vieille cité normande, nous avons voulu, avant de procéder à cette révision, connaître l'histoire de nos rues.





Historique

L'histoire des rues peut se diviser en quatre périodes :

1^o Période antérieure à la Révolution

Avant 1789, Bernay se trouvait encerclé par des fortifications et les trois quarts de sa superficie étaient absorbés par cinq couvents et leurs dépendances ; il restait donc bien peu de place pour les habitations qui s'entassaient les unes sur les autres le long d'une douzaine de rues et ruelles, la plupart étroites et sales.

De cette époque les noms suivants nous restent :

Passage du Grand-Bourg ;
Rues des Charrettes ;
des Ruisseaux ;
des Fontaines ;
du Pont-Ravet ;
de la Porte de Lisieux, devenue de
Lisieux ;

Impasse Saint-Vincent-de-Paul ;
et toutes les ruelles du Cagnard, du Calvaire, des
Prés, Bucaille, Fremont, des Trois-Pierres, Hé-
bert, de la Côte-au-Cerf, du Pré-au-Bœuf, etc.

Votre Commission, considérant que ces vieilles appellations consacrent certains points d'histoire locale, vous demande de les conserver toutes.

2^o Période révolutionnaire

Sous la Révolution, les patriotes fidèles à leurs principes égalitaires nationalisent les noms des rues. Les grandes idées philosophiques triomphent, les rues reflètent ces idées et nous voyons apparaître les noms de fraternité, humanité, amitié, liberté, république, etc. Nous vous proposons de maintenir en souvenir de cette époque :

les rues de l'Union ;
de la Concorde ;
de la Charentonne ;
des Manufactures ;
par contre nous demandons le changement des
rues Etroite ;
de l'Abreuvoir ;
des Agricoles ;
des Teintures ;
et de l'Impasse de la Charentonne.



3^o Période de l'Empire

En 1810, Bernay s'est agrandie, les faubourgs ont été réunis à la ville, les couvents désaffectés, plusieurs voies nouvelles percées. Par arrêté du 10 novembre 1810, le maire Bautier fixe la dénomination définitive des rues. A quelques exceptions près, toutes les voies et places qui existaient alors les gardent encore aujourd'hui.

Nous vous demandons de maintenir :

Rues Alexandre, Fontaine-St-Germain, de la Couture, d'Alençon, place du Collège, rues Taillefer, du Ravin, de la Comédie, des Champs, Desménage ;

au contraire de modifier :

Rues de la Sous-Préfecture, Administration, Equerre, Ste-Croix, du Centre, d'Orbec, du Collège, du Moulin de Courbépine (devenue des Moulins), Poissonnerie, Chaussée.

4^o Période Contemporaine

Après 1810, l'embellissement de Bernay se poursuit, les lignes de chemins de fer sont construites nécessitant la création de nouvelles artères ; les changements de régime obligent aussi à des modifications. Nous pensons que les dénominations de cette période doivent être maintenues.

Nous ferons cependant exception pour :

La rue de l'Amitié, devenue St-Nicolas ;
la rue des Halles, voie nouvelle ;
la rue de Cosnier ;
la rue de la Caserne, voie nouvelle ;
la Place du Marché-aux-Chevaux.

Par contre, il nous suffira de nommer les autres pour que vous reconnaissiez la nécessité de maintenir les noms qui leur appartiennent :

Place Napoléon, devenue place d'Armes, puis place Royale, puis place de l'Hotel-de-Ville ;
place du Grand-Pont, devenue place St-Croix ;
rue du Commerce, devenue rue Thiers ;
rue de la Barre, devenue rue Jacques-Daviel ;
rue de Pont-Audemer ;
rue Saint-Michel ;
rue du Nord ;
rue du Repos ;
rue de l'Humanité, devenue rue Auguste-Leprévost ;
place de l'Abbatiale, devenue place de la République ;
rue de l'Abbatiale, devenue rue Gambetta ;



côte d'Alençon, devenue côte du 21-Janvier ;
partie de la rue de la Chaussée, devenue avenue
Lottin-de-Laval.
rue du Grand-Jardin, devenue rue Léon-Puel.

Les voies nouvelles sont :

Boulevard Dubus ;
boulevard du Bois-Bouffey ;
rue Delamotte ;
rue de Morsan ;
rue Neuve, devenue rue Albert-Glatigny ;
place du Marché-au-Bois, devenue place Dupont-
de-l'Eure ;
place Carnot ;
rue Lobrot.

Cette dernière rue quoiqu'existant depuis bien-
tôt vingt ans, n'a pas encore reçu officiellement le
nom du grand bienfaiteur qui par sa générosité a
permis son percement. Nous vous demandons,
Messieurs, de ratifier officiellement l'hommage
rendu spontanément par les Bernayens reconnais-
sants au philanthrope Lobrot.



Nouvelles Appellations



Maintenant que nous avons décousu, il faut
recoudre. Les noms démodés doivent faire place
à d'autres plus appropriés.

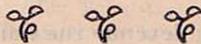
Mais comment choisir ces noms ?

Où les trouver ?

Pour procéder le plus équitablement possible
à ce choix, votre Commission a décidé de faire
appel aux habitants de Bernay. Les réponses qui
nous sont parvenues nous ont aidé dans nos
recherches ; aussi ne saurions-nous trop en remer-
cier leurs auteurs, M. le Docteur Gauvry et M.
Miaulle ; mais elles n'étaient pas suffisantes, il
fallait donc chercher ailleurs.

Toujours soucieux de la vérité historique et de
la commodité de nos concitoyens nous avons di-
rigé nos recherches vers :

- 1^o *L'histoire locale ;*
- 2^o *Les célébrités locales et les bienfaiteurs de la
Ville ;*
- 3^o *L'histoire de la grande guerre ;*
- 4^o *La situation géographique ou topographique
des rues.*





I

Histoire Locale



FIN de rappeler certains coins curieux du *vieux Bernai* nous vous proposons de redonner à la *Rue Etroite* le nom si original de *Rue de Geole* qu'elle avait au *xvii^e* siècle.

Dans le même ordre d'idées, pour conserver un souvenir de la célèbre abbaye de Bénédictins, *la rue des Halles*, construite sur l'emplacement même d'une partie de l'antique église, prendrait le nom de *rue de l'Abbatiale*. Nous ne devons pas oublier que l'abbatiale de Bernay dont le début de la construction remonte à l'an 1013 est l'un des plus anciens et des plus curieux édifices romans. Certains historiens prétendent même que l'église abbatiale prit la place de l'ancienne église paroissiale, qui n'était autre qu'un ancien temple roman transformé en église par les premiers chrétiens lors de l'avènement du christianisme dans les Gaules.





II

Célébrités



DANS la catégorie des hommes célèbres et des bienfaiteurs nous n'avons eu que l'embarras du choix ; mais il fallait faire ce choix de façon judicieuse, il fallait rechercher les titres des candidats, il fallait s'assurer que les services rendus, les mérites acquis sont réels et indiscutables. Nous voulions que le passant puisse dire « cet homme a bien mérité de son pays, il a droit à la reconnaissance de ses concitoyens ». « Quelquefois, dit un historien local, l'opinion publique se hâte outre mesure, et alors l'hommage est incertain. Mieux vaut attendre que le temps ait consacré le mérite de celui que l'on veut honorer. Mais quand le temps a laissé une renommée intacte ou plutôt quand il l'a grandie, alors c'est une dette de justice, un devoir de reconnaissance de glorifier le nom de cet homme dont les enseignements et les œuvres ont marqué un progrès dans le champ des conquêtes de l'esprit humain ».

Ces principes ont guidé notre choix. Il nous faut maintenant vous en exposer les raisons ; c'est pourquoi, Messieurs, j'ai cru devoir rédiger pour chacune de nos illustrations locales une courte biographie qui vous permettra de mieux apprécier leur mérite.



GABRIEL DU MOULIN

Messire Gabriel Du Moulin, maître ès arts et curé de Menneval, est né à Bernay en 1575. Quoique vivant à une époque où la science historique n'est pas encore fondée, Du Moulin, très chercheur, ayant à sa portée les riches bibliothèques des abbayes du Bec, de Lyre et de Bernay, résolut de doter la Normandie d'une histoire générale ; mais alors que la plupart des auteurs s'expriment encore en latin, le curé de Menneval voulant populariser son œuvre écrit son livre en français.



Son *Histoire générale de Normandie* parut en 1631 ; puis en 1658 il publiait : *Les Conquestes et trophées des Norman-François aux royaumes de Naples et de Sicile*.

Dans sa remarquable étude sur Du Moulin, M. l'abbé Porée conclut en ces termes :

C'est donc l'amour de son pays qui a fait de Du Moulin un historien savant et consciencieux, le précurseur et l'ancêtre des Farin, des Masseville, des Béziers, des Toustain de Billy, des Trigan, des Le Prévost ; et si la Normandie est l'une des provinces où l'étude de l'histoire locale est le plus en honneur, c'est que l'impulsion est depuis longtemps donnée et que l'école historique normande s'honore d'inscrire en tête de son livre d'or le nom de Gabriel Du Moulin.

Nous vous proposons de donner le nom de *rue Gabriel-du-Moulin* à la *rue des Moulins*.



PIERRE ASSE

Pendant la première moitié du xvii^e siècle vivait à Bernay une famille bourgeoise nommée Asse, enrichie dans le négoce et qui avait fourni au clergé et au barreau des hommes distingués.

Né vers 1610, Pierre Asse, un des derniers représentants de cette honorable famille, était en 1672 curé de Beuze-Mouchel-en-Caux.

Docteur en Sorbonne, l'abbé Asse avait été obligé d'aller chercher ailleurs que dans sa ville natale les premiers éléments de l'instruction supérieure qu'il avait si brillamment acquise ; aussi, devenu héritier de son frère cadet, résolut-il de réaliser le plus cher vœu de ses concitoyens en les dotant d'un Collège, dont il avait pu lui-même apprécier la nécessité.

Le 14 mai 1680, par devant M^e Galloys, notaire royal à Bernay, Pierre Asse donne 12.000 livres d'argent aux habitants et paroissiens de Sainte-Croix « pour la dite somme être employée à l'établissement et à l'achat d'un Collège ».

Quelques jours plus tard le curé de Sainte-Croix fait l'acquisition d'une maison située en face l'église Sainte-Croix, aujourd'hui disparue, pour être transformée en collège.

Pierre Asse vient habiter Bernay, c'est lui qui nomme les régents et rédige le règlement de l'établissement. En 1681, il vend un domaine qu'il possède à La Chapelle-Gauthier, probablement pour lui permettre de parfaire son œuvre. Tout laisse prévoir qu'il mourut peu après.

Ce philanthrope avait fait don en 1677 d'une somme de 6.000 livres à l'Hôpital des pauvres.



Rien autre chose n'a été retrouvé sur la vie de ce bienfaiteur, mais le peu que nous en savons suffit amplement à justifier la reconnaissance de ses concitoyens.

Nous vous proposons de donner à la *rue Sainte-Croix* le nom de *rue Pierre-Asse*.



M^{me} DE TICHEVILLE

L'Hôtel-Dieu ou Hôpital Saint-Louis de Bernay, fondé par Saint-Louis, roi de France, en 1250, occupait l'emplacement actuel des Galeries Normandes. Vers la fin du xvii^e siècle, cet établissement était devenu matériellement insuffisant pour recevoir le nombre toujours croissant des malades et des vieillards. Cette situation lamentable aurait certainement duré longtemps encore sans l'énergique intervention de M^{me} de Ticheville.

Anne d'Arzac, fille de Mathieu d'Arzac, conseiller du roi et receveur des tailles à Bernay, veuve de Marc Deshaies, sieur de Ticheville, conseiller du roi et premier maire perpétuel de la ville, résolut de consacrer sa vie et sa fortune à la création d'un nouvel hôpital.

Grâce à d'actives démarches elle obtint de Louis XIV, par lettres patentes de mars 1697, l'autorisation de créer un Hôpital général à Bernay. Installé d'abord dans un immeuble de la rue de Geole, cet hôpital était transporté dix ans plus tard au Manoir Vicart acquis par l'administration et sur l'emplacement duquel M^{me} de Ticheville avait fait élever les constructions que l'on voit encore aujourd'hui.

Les difficultés sans nombre qu'elle rencontra dans l'accomplissement de ses desseins, les obstacles qui venaient entraver ses efforts ne purent arrêter cette femme éminente dans la réalisation de l'œuvre qu'elle avait entreprise.

Il semblait, au contraire — dit Malbranche — que son zèle et son dévouement grandissaient à mesure que les obstacles se multipliaient.

Pour lui permettre de continuer ses constructions elle sollicita et obtint la réunion à l'hôpital de huit maladreries. Avec ces nouvelles ressources elle acheta toutes les propriétés avoisinant le Manoir Vicart, leur réunion constitua des dépenses considérables et permit les agrandissements successifs qui composent le magnifique Hôpital dont Bernay s'enorgueillit à juste titre.



M^{me} de Ticheville mourut le 2 décembre 1747 à l'âge de 84 ans; elle fut inhumée dans le cimetière de l'établissement.

Son nom — dit Auguste Leprévost — doit rester à jamais dans le souvenir reconnaissant des habitants de Bernay.

C'est pour suivre ce conseil de notre éminent compatriote que nous vous proposons, Messieurs, de donner le nom de *rue de Ticheville* à la *route de Lisieux*.



JACQUES-PHILIPPE BREANT

Dans une lettre adressée au marquis de Cideville, membre de l'Académie de Rouen, Voltaire écrivait :

Vous avez à votre Académie un confrère qui fait des vers pas plus longs que le petit doigt, mais quels vers ! qu'ils sont charmants et bien faits.

Ce poète dont les vers étaient ainsi appréciés par le grand Voltaire n'est autre que Jacques-Philippe Breant, que nous vous proposons d'honorer aujourd'hui.

Breant est né à Bernay le 17 novembre 1710 sur la paroisse de la Couture; sa famille tint dans notre ville un rang distingué pendant le XVIII^e siècle. Après avoir fait ses études à Rouen et à Paris, il revint dans sa ville natale où il succéda à son père comme receveur des gabelles.

Breant consacrait tous ses loisirs à la poésie, il composa outre *L'art de peindre sur verre*, poème en quatre chants, qui lui valut son entrée à l'Académie de Rouen, quelques pièces de théâtre et de nombreuses poésies diverses, notamment deux odes en vers de cinq syllabes intitulées *Le Printemps* et *L'Eté*. Il mourut à Bernay le 15 février 1772.

Nous vous proposons de donner le nom de *rue Breant* à la *rue du Centre*.



MICHEL-HUBERT DESCOURS

Le colonel Goujon écrit à propos de la famille Hubert :

Cette famille était une des plus notables et surtout des plus anciennes de Bernay; vers le milieu du XVII^e siècle elle se partagea en trois branches : l'aînée les Hubert-la-Famille; la deuxième les Hubert de la Huberdière; la troisième les Hubert-Descours.



C'est le plus éminent descendant de cette troisième branche, par conséquent l'arrière-cousin de notre ancien collègue, M. Hubert-la-Famille, que nous voulons glorifier.

Michel-Hubert Descours naquit à Bernay le 12 septembre 1707, ses aptitudes pour la peinture se manifestent de très bonne heure, aussi son père n'hésite pas à l'envoyer à Paris suivre les cours de Hyacinthe Rigaud, le portraitiste du roi.

Le jeune Descours profita si bien des leçons du maître fameux que lorsqu'il vint se fixer à Bernay, vers 1743, il était déjà un artiste consommé.

Les tableaux de Descours sont aujourd'hui très recherchés; plusieurs églises du département possèdent de lui des scènes religieuses.

A signaler à Bernay : le *Portrait de M^{me} de Ticheville* et une *Notre-Dame-de-la-Pitié*, qui appartiennent à l'Hospice; six *Portraits* chez M. Hubert-la-Famille; quatre chez M^{me} Lefour, trois à la famille Puel.

Enfin le musée de Bernay possède le *Portrait de M. de Giverville, curé de Bray*, exécuté en 1760, et acquis par la Ville, et une *Descente de Croix* provenant de la collection Assegond.

Hubert Descours mourut à Bernay, rue aux Juifs, le 17 novembre 1775.

Son fils, Michel-Pierre, fut aussi un peintre, mais son talent n'approcha jamais celui de son père.

Avant de clore cette notice, permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler le vœu formulé par l'éminent biographe du peintre bernayen, M. l'Abbé Porée.

L'œuvre de Descours n'est pas encore suffisamment connue et, cependant, les amateurs normands qui possèdent des toiles de notre artiste ne s'en doutent guère ou s'en préoccupent peu, soit parce qu'elles ne sont pas signées, soit que ce nom jeté dans un coin du tableau ne leur dise pas grand-chose. Nos grands musées normands ne possèdent pas de Descours. Mais si Rouen recherche avec un soin jaloux les moindres toiles de Saint-Igny, de Sacquespéc ou de Le Tellier; si Caen ne perd pas de vue celles de Tournières, de Blanc, de Fontenay, de Louis Malbranche, le peintre des Neiges, il appartient à l'administration du Musée municipal de Bernay, si soucieuse de l'accroissement et de l'installation irréprochable de ses collections, de réunir le plus grand nombre possible des œuvres de Descours père. Elles seraient certainement une attraction véritable pour les amateurs, nombreux encore aujourd'hui, de l'art provincial d'autrefois.

Nous vous proposons de donner à la rue de la Poissonnerie le nom de rue Descours.





LE PREVOT DE BEAUMONT

Jean-Charles-Guillaume Le Prevot naquit à Beaumont-le-Roger le 26 novembre 1726. Son père était procureur du roi au siège de Beaumont, ce qui explique pourquoi le jeune Guillaume se destina au barreau. Dès le début de sa carrière, qu'il exerçait à Paris, Le Prevot dit de Beaumont s'était fait une spécialité de la défense des opprimés et « avait gagné, disent les chroniques, une quantité de causes contre les princes et les princesses qui protégeaient l'iniquité ». Il était en outre avocat syndical du clergé de France.

Le Prevot avait été douloureusement affecté par les troubles qui s'étaient produits en Normandie et surtout à Bernay en 1740, 1741, 1752 et 1767, troubles provoqués par la famine et le manque presque complet de pain. Aussi sa nature droite et honnête se révolta-t-elle lorsqu'un hasard fortuit lui mit entre les mains « le pacte de famine »; ce hideux traité qui permettait à une association de mercantis de l'époque d'accaparer le blé pour en faire augmenter le prix et cela pour le plus grand profit des monopoleurs, avec la complicité du roi et de ses ministres.

Le parti de Le Prevot fut bientôt pris. En dépit des dangers que présentait un tel projet, il résolut de dénoncer le pacte au Parlement de Rouen. Trahi par un secrétaire, une « Lettre de cachet » le jeta à la Bastille le 17 novembre 1768, avant que son adresse ne parvienne à destination.

Les portes d'une troisième tour — dit Louis Blanc — s'étaient refermées sur Le Prevot de Beaumont, coupable d'avoir connu le pacte de sacrilège qui affamait le peuple.

Les souffrances endurées par Le Prevot pendant les vingt-deux années de captivité qu'il passa dans cinq prisons différentes, n'eurent raison ni de sa ténacité, ni de sa fierté. Par tous les moyens en son pouvoir, il continua de flétrir les agissements des spéculateurs. Sans relâche il dénonçait le pacte; tantôt sur du linge avec du réglisse noir, tantôt sur la muraille de sa cellule avec la flamme fumeuse d'une chandelle.

— Que vous manque-t-il, lui demandait le ministre Amelot, à l'une de ses visites ?

— Rien, Monsieur, si ce n'est ma liberté...

Le Gouvernement lui confisque ses biens. Son confesseur, l'abbé Taff, auquel il avait confié son testament, le trahit et remet ce document à ses bourreaux. On le fait passer pour fou.

Peines inutiles. Rien ne fléchit cette nature héroïque, rien ne peut vaincre son opiniâtreté.



En me taisant, écrit-il, en ne travaillant pas sans relâche à délivrer des horreurs de la famine les 24 millions d'âmes que la France renferme dans son sein... j'aurais assumé sur ma tête... tous les crimes et tous les maux que faisaient ces démons incarnés. Je devais donc, en bon patriote, en bon Français originaire de Normandie, me dévouer au salut de tout le monde et combattre seul sous le regard de Dieu.

Après avoir vu des fenêtres de la prison de Bercy où il était à cette époque, la prise de la Bastille, il fut enfin rendu à la liberté le 5 septembre 1789. Jeté sur le pavé sans ressources à 64 ans, Le Prevot vint se réfugier à Bernay, rue de la Charentonne, auprès de sa petite-nièce. Il y vécut modestement d'une petite rente que lui vota l'Assemblée Nationale jusqu'en 1823, date de sa mort.

Nous vous proposons de donner le nom de *rue Le Prevot-de-Beaumont* à la *rue des Agriculteurs*.



THOMAS LINDET

Après avoir rendu justice à l'une des victimes de l'Ancien Régime, n'est-il pas logique que nous rendions hommage à ceux de nos concitoyens qui ont tenu une place prépondérante dans l'histoire de la Révolution, au premier rang desquels doivent figurer les frères Lindet.

La famille Lindet était une des familles notables de Bernay, elle habitait impasse Saint-Vincent-de-Paul, dans une maison située en face l'ancienne salle d'asile.

L'aîné de la famille, Robert-Thomas Lindet, naquit le 13 novembre 1743. Elève, puis professeur au Collège de Bernay, après avoir fait ses études de théologie, il fut d'abord nommé vicaire d'une des paroisses de Paris, puis en 1775, curé de Sainte-Croix de Bernay.

C'était — disent ses biographes — un homme de grande valeur comme érudition et comme honnêteté. C'était aussi un philanthrope (Goujon). De l'état de choses qui existe avant la Révolution, Lindet souffre plus qu'aucun autre parce que son incontestable valeur lui fait mieux apprécier la situation. D'ailleurs c'est un érudit docteur en Sorbonne et feudiste distingué, rempli de bon sens, de réflexion, de sagacité, supérieur à son entourage, homme de talent, de science, de mœurs régulières (Boivin-Champeaux). Savant et exemplaire citoyen, vertueux curé, honorable collègue (Buschey des Noes, député aux Etats Généraux).

Combien ces appréciations ont de valeur venant d'historiens dont les tendances sont nettement hostiles à l'évêque constitutionnel d'Evreux.



A une époque où l'influence des prêtres était prépondérante, Bernay devait bientôt retirer de précieux avantages d'avoir à sa tête un tel homme.

Notre ville, et plus particulièrement la paroisse Sainte-Croix présentait alors l'aspect de la plus noire misère. La population ouvrière, qui s'entassait dans les habitations insalubres des ruelles et rues situées dans le bas de la ville, était décimée par des épidémies continuelles. Les inondations périodiques causées par les débordements fréquents du Cosnier, ruinaient les habitants du quartier du Pont-Ravet et entretenaient les maladies. D'autre part, le cimetière situé en plein centre, entre la rue de l'Equerre et l'Abbatiale, était aussi un foyer de contagion.

Thomas Lindet résolut de mettre fin à cet état de choses et dès 1781 il prononça devant l'Assemblée générale de la paroisse un discours fameux qui signalait le danger, indiquait les remèdes et proposait les moyens d'exécuter ces grands travaux d'utilité publique.

Mais nous savons, Messieurs, qu'en administration s'il est bien d'avoir de bonnes intentions, il est beaucoup plus difficile de les réaliser. Cet axiome a dû être vrai de tous temps, car l'histoire nous apprend combien le curé Lindet eut de peine à aboutir. Il lui fallait non seulement vaincre l'apathie des notables et de l'administration royale, mais aussi obtenir la démolition du Moulin de Sainte-Croix situé à l'emplacement de la maison que j'occupe actuellement et qui était la cause principale des inondations ; or, ce moulin appartenait à M. de Pondens, le riche abbé des Bénédictins et familier de Versailles. Comment intéresser ce puissant personnage à la cause du peuple ?

Thomas Lindet vint à bout de tous les obstacles. Un nouveau cimetière fut installé sur les Monts, à l'emplacement actuel ; les autres travaux suivirent et la santé publique s'améliora progressivement au fur et à mesure que les travaux d'assainissement et d'endiguement se poursuivirent.

C'est à ce moment que Thomas Lindet est nommé député du clergé aux Etats généraux ; il va se lancer à fond dans le mouvement révolutionnaire et devenir un des membres les plus en vue, mais aussi des plus discutés de la Montagne.

Pour nous républicains de la première heure, il nous serait agréable de célébrer dans Thomas Lindet quelques côtés vraiment remarquables de sa vie politique ; mais afin de permettre à tous nos concitoyens, sans distinction de croyance ou de parti, de s'associer à nous pour lui rendre l'hommage qu'il mérite, c'est comme bernayen, comme bienfaiteur de la ville que nous voulons l'honorer.



C'est pourquoi nous vous proposons de donner son nom à l'ancienne rue du Vivier, actuellement *des Teintures*, qui longe la partie du Cosnier que la clairvoyance, l'énergie et le dévouement du curé Lindet permirent d'endiguer.

Nous ne voudrions cependant pas en terminer avec le célèbre conventionnel sans faire ressortir les deux côtés dominant de son caractère : la sincérité de ses sentiments républicains, son profond amour pour sa ville natale.

Aussitôt qu'il eut adopté les idées nouvelles Thomas Lindet, profondément convaincu, y resta toujours attaché. Il fut jusqu'à sa mort un républicain inébranlable et intègre. Rien ne put lui faire renier ses principes, pas plus les promesses de l'Empire que les menaces de la Restauration. La netteté de ses opinions lui assura jusqu'à sa mort le respect et l'admiration de tous, amis et ennemis.

Son amour pour sa ville natale était aussi profond que ses principes étaient inébranlables. Tout le temps qu'il fut au pouvoir ou qu'il eut une influence quelconque auprès du gouvernement il ne perdit jamais une occasion de défendre Bernay.

Au moment de l'organisation du département il discuta à Evreux le chef-lieu de l'Eure. Buzot patronnait Evreux, Thomas Lindet soutenait Bernay, mais alors que son frère Robert et Buschey des Noes se ralliaient à la cause d'Evreux, Thomas Lindet, battu, gardait à Buzot une rancune qu'il n'oublia jamais.

Un tel caractère n'est-il pas digne d'admiration ?



ROBERT LINDET

Avec Robert Lindet ce n'est plus seulement une gloire locale que nous allons vous présenter, mais bien une célébrité nationale qui appartient au pays tout entier, à la France et à la République. Paris nous a d'ailleurs montré l'exemple en donnant à une rue du 15^e arrondissement le nom de notre célèbre compatriote.

Jean-Baptiste-Robert Lindet est né le 2 mai 1746 ; il étudia le droit et devint avocat, puis procureur du Roi près le tribunal de Bernay. Nommé d'abord président du Comité électif (1789), puis maire de Bernay (1790), puis procureur-syndic du district, Robert Lindet montra de telles qualités d'administrateur dans les opérations si délicates de la formation et de l'organisation du département que sa popularité lui valut d'être élu le pre-



mier des onze députés de l'Eure à l'Assemblée législative.

Nommé membre de la Convention, Robert Lindet siégea parmi les Montagnards. Entré en avril 1793 au Comité de Salut public, il en fut l'un des membres les plus actifs et les plus utiles.

Désigné avec Duroy pour réprimer le mouvement fédéraliste en Normandie, grâce à sa prudence et à sa fermeté, il réussit à arrêter cette insurrection sans verser une goutte de sang. C'est alors qu'il devint le collaborateur du grand Carnot pour l'organisation des armées. Chargé des subsistances à une époque où la famine existait dans toute l'Europe, il réussit grâce à sa grande habileté et à sa formidable puissance de travail à assurer l'approvisionnement des quatorze armées de la République. La victoire était à ce prix. Lindet sut la conserver à nos drapeaux.

Au milieu de toutes ses préoccupations Robert Lindet trouvait encore le temps de défendre ses compatriotes accusés de fédéralisme et de les arracher à l'échafaud. Les municipaux de Conches lui durent ainsi la vie.

Mis lui-même en accusation plusieurs fois, ses ennemis ne purent jamais parvenir à le faire condamner. La sincérité de ses convictions, son dévouement à la cause publique, sa grande honnêteté le firent toujours acquitter.

Nommé Ministre des Finances le 5 thermidor an VII, il garda ses fonctions jusqu'au 18 brumaire, mais ne voulant pas suivre Bonaparte dans ses projets, il abandonna la vie politique pour reprendre sa profession d'avocat. Malgré les avances qui lui furent faites, Lindet, fidèle à ses principes de liberté, ne voulut jamais se rallier aux gouvernements qui se succédèrent en France jusqu'à sa mort survenue le 14 février 1825.

Tous les historiens ne jugent pas Robert Lindet de la même manière ; mais si quelques-uns font des réserves au sujet de certains faits de sa vie politique, tous sans exception s'accordent à admirer sa probité, son désintéressement et ses grandes aptitudes d'organisateur.

Permettez-moi de vous présenter à ce sujet les appréciations de trois hommes, complètement différents comme jugement et tendances.

Napoléon disait de lui « qu'il ne connaissait pas d'homme plus habile, de ministre plus honnête ».

Dupont de l'Eure écrivait en 1847 :

La ville de Bernay, qui se glorifie de lui avoir donné le jour, conserve de lui le plus honorable souvenir, et pour mon compte je me fais un devoir de rendre hommage à sa vertu. Jamais je n'ai vu un patriote plus dévoué à son pays, plus pur et plus désintéressé dans



la vie privée, plus digne enfin de l'attachement de tous ceux qui l'ont connu.

Le Président Boivin-Champeaux dans ses *Notices sur la Révolution dans l'Eure* écrit :

Lorsqu'il fut arrivé au maniement des affaires publiques, Robert Lindet y porta des habitudes d'ordre, d'investigation et de prompt décision qu'on lui reconnaissait dans les affaires privées. Son intégrité n'a jamais été soupçonnée. De toutes ses fonctions il est sorti les mains nettes. Il fut républicain en république ; mais, sous tous les régimes, l'intérêt général aurait utilisé son patriotisme, sa puissance de conception et de travail, ses admirables aptitudes d'organisateur. Du pouvoir il ne redoutait que l'éclat ; il n'en recherchait que la peine et la responsabilité. Ce fut moins un homme de politique pure que d'administration. Aux discussions des séances publiques dont la faiblesse de son organe ne lui permettait pas de dominer le bruit, il préférait celles des Comités et surtout le labeur solitaire du cabinet. Ses rapports, quelquefois trop étendus à force d'être complets, se recommandaient plus par leur clarté que par l'élégance et le relief. Les innombrables difficultés avec lesquelles le gouvernement révolutionnaire se trouva aux prises, et que suscitaient la famine et la guerre, furent l'objet de ses études opiniâtres. Il y consumait ses nuits. Les Girondins commirent l'imprudence de le comparer à un animal lâche et famélique, l'hyène, et le poussèrent ainsi dans les bras des Jacobins. Ceux-ci les lui ouvrirent avec empressement. « Nous voulons, lui dit Robespierre, fonder Salente, vous serez le Fénélon de la Révolution. »

De tels hommages se passent de commentaires, aussi votre Commission vous propose de donner à la *rue Saint-Nicolas*, que le premier maire de Bernay parcourut souvent pour se rendre de la maison paternelle à l'Hôtel de Ville, le nom de *rue Robert-Lindet*.



MUTEL DE BOUCHEVILLE

Jacques-François-Mutel de Boucheville est né à Bernay le 28 mars 1730. Après avoir été conseiller à la Cour des Comptes de Rouen, il vint se retirer dans sa ville natale.

Mutel était poète, il rimait partout et sur tout. Il a laissé quelques ouvrages assez remarquables : un poème en six chants sur la *Conquête de la Sicile par les Normands*, plusieurs *Odes et Elégies* et une *Traduction* en vers de l'*Enéide* de Virgile.

Mutel devint maire de Bernay vers 1798 ; il occupa ces fonctions pendant une dizaine d'années. Il était, en outre, membre du Corps électoral du Département de l'Eure et Président du Canton.

C'est sous son administration qu'eut lieu à La Pilette la capture du fameux bandit Lepelletier.



Ce précurseur de Bonnot tint tête pendant deux jours à une compagnie de la 26^e demi-brigade et à la Garde nationale de Bernay. Son arrestation coûta la vie à un gendarme et à deux gardes nationaux. Aussi Mutel qui ne manquait jamais une occasion de taquiner la muse, fit-il graver sur le tombeau de ces glorieuses victimes l'épithaphe suivante :

Opposant aux brigands leurs efforts généreux
Tous trois ont succombé dans leur noble défense
Que cette pierre atteste à nos derniers neveux
Leur valeur, le forfait et la reconnaissance.

Mutel, qui était membre de l'Académie de Rouen, mourut en 1814.

Nous vous proposons de donner son nom à la rue de l'Abreuvoir.



ASSEGOND

Alphonse-Vincent Assegond, né à Bernay en novembre 1815, était le dernier représentant d'une des plus anciennes familles de la ville : la famille Assegond-Prétavoine, qui a fourni plusieurs maires à Bernay et un député au département.

Assegond consacra toute sa vie à la recherche des choses curieuses, mais c'est à l'étude de la céramique qu'il s'est surtout attaché.

L'un des premiers il subit le charme pénétrant des œuvres exquises de la céramique rouennaise et sut mettre en lumière, avec précision et clarté, ces productions si originales en les groupant dans un ordre méthodique.

En 1866 il céda à la ville de Bernay sa magnifique collection qui devint le premier élément de notre musée. La municipalité lui confiait en même temps le soin d'organiser ce musée dont il devint le conservateur, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1895.

C'est grâce à Assegond que Bernay peut s'enorgueillir de posséder l'un des plus riches musées céramiques de France.

Nous vous proposons de donner le nom de rue Alphonse-Assegond à la rue d'Orbec.



DOCTEUR LAILLER

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui habitent Bernay depuis plus de vingt-cinq ans, ont certainement entendu parler de l'éminent praticien que



M. le docteur Gauvry nous demande d'honorer aujourd'hui ; car, si le docteur Lailler est né à Paris le 22 août 1822, son père habitait Champeaux et c'est dans la maison paternelle qu'il venait passer ses vacances, qu'il s'est retiré lorsque l'âge l'obligea de quitter l'Hôpital Saint-Louis, enfin qu'il mourut le 10 août 1893.

Charles Lailler était reçu docteur en médecine en 1847. Deux ans plus tard, en 1849, sa brillante conduite pendant l'épidémie cholérique lui valait la croix de la Légion d'honneur.

Spécialiste des maladies de la peau, c'est surtout à l'Hôpital Saint-Louis, où il resta vingt-six ans, qu'il sut faire apprécier sa valeur et son dévouement.

Médecin savant et érudit, praticien dans la plus pure expression du mot, Charles Lailler a rendu à la dermatologie des services considérables qui assurent son nom et sa mémoire contre l'oubli.

C'est lui qui créa le musée de l'Hôpital Saint-Louis, considéré à juste titre comme le premier du monde dans son genre. C'est lui aussi qui créa dans le même établissement une école pour les enfants en traitement.

Sa haute valeur n'avait d'égale que sa modestie et son désintéressement.

Lorsqu'il venait à Champeaux les portes de sa maison de campagne étaient largement ouvertes aux pauvres. Il se faisait un plaisir de donner gratuitement ses soins à tous ceux qui venaient le consulter. Mais c'est surtout pour les petits qu'il avait une particulière affection, à tel point qu'ayant vu les enfants du hameau de Champeaux affronter et subir les rigueurs de l'hiver pour venir chercher leurs leçons à Bernay, il créa et organisa à ses frais un omnibus pour les y transporter.

Un de ses biographes, l'Académicien Legouvé, fait de lui cette peinture :

Faire autour de soi le plus de bien possible en restant dans l'ombre, répandre une foule d'idées utiles et fécondes sans jamais en réclamer l'honneur, creuser dans la science que l'on exerce un sillon profond en y effaçant l'empreinte de ses pas ; tel est le but de certains hommes rares parmi lesquels le Docteur Lailler peut passer pour un modèle.

En glorifiant ce grand Docteur, nous donnerons satisfaction aux habitants du hameau de Champeaux, son village d'adoption. C'est pourquoi nous vous proposons de donner le nom de *rue du Docteur-Lailler* au chemin actuellement dénommé *chemin du Serpent*.



ALBERT PARISSOT

Que vous dirai-je d'Albert Parissot que vous ne connaissiez déjà ? Tous ceux d'entre vous, Messieurs, qui l'ont approché, savent que son nom est synonyme de générosité, que sa bourse était largement ouverte à tous, que jamais une commune, jamais une société n'a fait en vain appel à son bon cœur.

C'est grâce à lui que la ville de Bernay put faire transformer la salle des fêtes ; c'est grâce à lui que le Syndicat agricole, aujourd'hui si prospère, put être mis sur pied. Il subventionna la plupart de nos sociétés locales.

Elu conseiller général de Beaumont, puis sénateur de l'Eure, Albert Parissot s'acquitta de façon si parfaite de ses fonctions, qu'il fut toujours réélu avec des majorités croissantes jusqu'à sa mort.

Son testament compléta l'œuvre de toute sa vie. La plus grosse partie de sa fortune alla aux bureaux de bienfaisance de toutes les communes du canton de Beaumont. A celui de Bernay, il légua 60.000 francs.

Nous vous proposons de payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers lui, en donnant le nom de *rue Albert-Parissot* à la *rue de l'Administration*.





III

La Grande Guerre



Il nous a paru indispensable que la Grande Guerre, qui a coûté la vie à presque 300 de nos compatriotes, nous apporte sa part contributive de noms célèbres.

Au premier rang doivent figurer les Immortels Poilus. Puis la glorification des généraux vainqueurs s'impose ; nous avons choisi le plus grand d'entre eux, le Maréchal Foch. Parmi les batailles, Verdun, la plus fabuleuse de toutes, a retenu notre choix. Enfin deux dates à jamais mémorables, la Victoire, l'Armistice.

En conséquence nous vous proposons les modifications suivantes :

La rue de la Caserne deviendrait *rue des Poilus*.

La rue du Collège deviendrait *rue du Maréchal-Foch*.

La Place du Marché-aux-Chevaux deviendrait *Place de Verdun*.

La rue de la Sous-Préfecture deviendrait *rue de la Victoire*.

L'Impasse de la Charentonne deviendrait *rue du 11-Novembre-1918*.





IV

Situation Géographique



Il nous restait à pourvoir cinq rues. Leur situation nous offrait les désignations les plus naturelles et aussi les plus pratiques pour les visiteurs et les touristes, ces rues devenant aussi une indication de direction.

Dans cet ordre d'idées nous plaçons les voies suivantes :

La route d'Alençon qui deviendrait route de Broglie.

La route d'Orbec qui deviendrait rue d'Orbec.

La rue de la Chaussée qui deviendrait rue de Rouen.

La rue de l'Equerre qui deviendrait rue de la Sous-Préfecture.

La côte de Bouffey qui deviendrait rue du Champ-de-Courses.

Vous trouverez peut-être, Messieurs, que les modifications sont trop nombreuses, et vous pouvez craindre que ces changements bouleversent les habitudes des habitants de Bernay et des alentours? Cette objection ne nous a pas échappé, c'est pourquoi nous vous proposons pour obvier à cet inconvénient, de faire placer en-dessous des nouvelles plaques, une petite plaque de bois indiquant le nom de l'ancienne rue. Comme nous respectons le numérotage actuel, nous estimons qu'aucune gêne ne sera apportée de ce chef, ni au commerce, ni aux visiteurs.

C'est dans cet espoir que votre commission vous prie d'adopter l'ensemble des changements de noms résumé au tableau que vous avez entre les mains.





Etablissements d'Enseignement



Vous avez confié à la Commission d'Enseignement le soin de baptiser les rues; cette Commission, Messieurs, a voulu compléter ce travail en baptisant également les établissements d'enseignement. C'est là une initiative intéressante qui, en même temps qu'elle facilitera la désignation de nos diverses écoles, donnera en exemple à nos écoliers des hommes éminents, que leurs jeunes imaginations pourront rêver d'imiter.

Le Collège

Pour notre Collège plusieurs noms nous étaient proposés. Nous avons choisi le plus grand, celui qui a apporté à la France le plus de gloire et rendu au monde les plus grands services : Augustin Fresnel, qui, selon l'expression du secrétaire de l'Académie des Sciences, est l'un des plus grands génies qui ait illustré son pays. Je sais bien que l'on nous dira que Fresnel n'est pas de Bernay, qu'il n'a pas été élève du Collège.

Nous répondrons que le Collège de Bernay n'est pas seulement destiné à recevoir les élèves de la ville, que, de tous temps, un grand nombre de jeunes gens dont les familles habitent l'arrondissement ont fréquenté notre établissement d'enseignement secondaire et que, par conséquent, il est tout naturel qu'une célébrité née à Broglie donne son nom au Collège de l'arrondissement.

D'ailleurs un savant de l'envergure de Fresnel n'appartient pas seulement à la commune où il est né, pas même à la France, mais bien à l'humanité tout entière.

Jean-Augustin Fresnel naquit à Broglie le 10 mai 1788. Son père était architecte chargé avant la Révolution des forts qui protègent Cherbourg.

De complexion délicate, le jeune Fresnel commença ses études très tard, mais il rattrapa vite le temps perdu. Entré à 13 ans à l'Ecole Centrale de Caen, il était reçu à 16 à l'Ecole Polytechnique d'où il sortait ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Ses idées politiques le firent destituer pendant



les Cent-Jours. Rentré dans sa famille, Fresnel commença ses études sur la lumière. Il se mit alors en relations avec les grands savants de l'époque : Laplace, Ampère et surtout Arago, qui devint son ami et son protecteur. Les premières découvertes de Fresnel sur la lumière étaient contestées. L'Académie des Sciences ouvrit un concours. Les expériences de Fresnel furent tellement concluantes qu'il fut immédiatement admis à l'Académie (1823). Bientôt après (1825), la Société Royale de Londres lui ouvrait également ses portes.

La théorie des ondulations était alors irrévocablement fondée et le nom de Fresnel devint l'égal des plus grands noms, ne le cédant — dit Swerd — qu'au nom seul de Newton.

Mais notre physicien ne s'en tint pas là. Il continua ses recherches, multiplia ses expériences. Ses découvertes sur la lumière sont tellement importantes que l'on a pu écrire :

Après qu'il eût passé, l'optique était faite.

Et encore ceci à propos de Biot, d'Arago et de lui :

La science française n'avait pas encore rencontré trois physiciens de cette trempe, d'une si égale ardeur, de qualités si diverses ; mais le rôle de Fresnel dépassa tous les autres, il résumait leurs travaux et en faisait la théorie avec une fertilité d'imagination qui n'a jamais été dépassée.

Quoi que le plus savant théoricien de son temps, Fresnel n'en pensa pas moins à rendre pratiques ses théories. Ayant été nommé ingénieur à Paris, il fut adjoint à la Commission des phares. C'est alors qu'il imagina la lampe imitée ensuite par Carcel. En 1823 le premier phare lenticulaire fonctionnait sur la Tour de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde. Son succès fut tel que tous les ports du monde suivirent immédiatement cet exemple. Depuis cette époque la lumière électrique a remplacé la lampe à huile de Fresnel ; elle a percé des brouillards plus épais, réduit les dimensions et diminué le prix des lanternes à échelons ; elle a simplifié l'instrument sans effacer le nom de son auteur.

Fresnel avait commencé ses travaux en 1816, le mémoire sur la double réfraction date de 1823 ; il n'avait mis que sept ans pour accomplir la plus grande œuvre scientifique du siècle.

Malheureusement la santé du grand physicien déclina, il lui fallut bientôt suspendre ses travaux et c'est sur son lit de mort qu'il reçut la



grande médaille de Rumford que venait de lui décerner la Société Royale de Londres.

Huit jours après, le 14 juillet 1827, à l'âge de trente-neuf ans, s'éteignait celui qu'on peut appeler le Newton français.

Un génie aussi pur n'est-il pas destiné à servir d'exemple aux jeunes générations ?

Aussi croyons-nous, Messieurs, que vous ratifierez le choix de votre Commission et que vous donnerez à notre Collège communal le nom du savant illustre dont s'honore la science française.

Ecoles Communales

Pour les écoles communales votre Commission avait dressé une liste de noms susceptibles d'être retenus, mais il lui a semblé que, puisqu'un projet de réorganisation des dites écoles est à l'étude, il est préférable d'attendre qu'une solution intervienne à ce sujet avant de vous soumettre ses propositions définitives.





Noms adoptés par le Conseil Municipal
dans sa Séance du 14 Mai 1920

ANCIENS NOMS	NOMS ADOPTÉS
Collège Communal..	Collège Augustin-Fresnel.
Rue de la Couture..	Rue des Poilus.
Rue du Centre.....	Rue Jacques - Philippe -
Place du Marché-aux-	Bréant, poète (1710-1772).
Chevaux.....	Place de Verdun (1916).
Route d'Alençon ...	Rue de Broglie.
Route d'Orbec.....	Rue d'Orbec.
Rue d'Orbec.....	Rue Alphonse - Assegond,
	fondateur du Musée Cé-
	ramique (1815-1895).
Rue du Collège.....	Rue du Maréchal Foch.
Rue Etroite.....	Rue de Geole.
Route de Lisieux...	Rue Anne-de-Ticheville,
	fondatrice de l'Hospice
	(1661-1747).
Rue des Teintures..	Rue Thomas-Lindet, con-
	ventionnel (1743-1823).
Rue Sainte-Croix...	Rue Pierre-Asse, fondat.
	du Collège (1610-1680).
Rue de la Chaussée.	Rue de Rouen.
Rue des Agricoles ..	Rue Le Prevot-de-Beau-
	mont, dénonciateur du
	Pacte de famine (1726-
	1823).
Rue des Moulins....	Rue Gabriel - Du - Moulin,
	historien normand (1575-
	1664).
Rue de l'Abreuvoir.	Rue Mutel-de Boucheville,
	poète et maire (1730-1814).
Rue de l'Equerre... Rue del'Administra-	Rue de la Sous-Préfecture.
tion	
Rue de la Poisson-	Rue Albert-Parissot, séna-
nerie	teur de l'Eure (1845-1911).
Rue Saint-Nicolas...	Rue Michel - Hubert - Des-
	cours, peintre (1707-1775).
	Rue Robert-Lindet, con-
	ventionnel (1746-1825).
Rue de la Sous-Pré-	Rue de la Victoire (1918).
fecture	Rue de l'Abbatiale.
Rue des Halles	Rue du Champ de Courses.
Côte de Bouffey.....	Rue du Docteur - Lailier
Chemin du Serpent.	(1822-1893).
Impasse de la Cha-	Rue du 11-Novembre 1918.
rentonne	Rue Lobrot, philanthrope
Rue Lobrot.....	(1838-1887).
	Square Gouas, bienfaiteur (1823-1895).

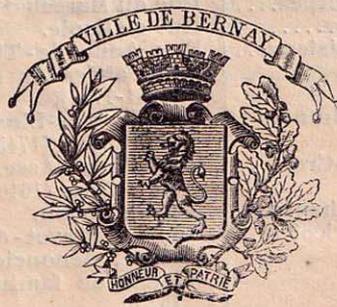




Table des Matières

	PAGES
Ouvrages consultés par l'auteur.. . . .	3
Préambule	5
Historique	6
Nouvelles appellations	8
Histoire locale	9
Célébrités	10
Gabriel du Moulin	10
Pierre Asse	11
M ^{me} de Ticheville	12
Jacques-Philippe Breant	13
Michel-Hubert Descours	13
Le Prevot de Beaumont.. . . .	15
Thomas Lindet.. . . .	16
Robert Lindet	18
Mutel de Boucheville	20
Assegond	21
Docteur Lailler.. . . .	21
Albert Parissot	23
La Grande Guerre	24
Situation géographique	25
Etablissements d'Enseignement.. . . .	26
Le Collège	26
Ecoles Communales	28
Tableau récapitulatif	29



IMPRIMERIE BERNAYENNE

(A. COROUGE, DIRECTEUR)

52, RUE DES MANUFACTURES, BERNAY



IMPRIMERIE BERNAYENNE

52, RUE DES MANUFACTURES